

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS (PAE)

L'Université de Moncton, campus de Shippagan reconnaît la nécessité d'un Programme d'aide aux employées et employés. Un tel programme est une contribution importante à la santé et au bien-être de son personnel et permet également de minimiser les pertes financières qui sont encourues, suite aux absences du travail causées par des blessures et des congés de maladie. Afin d'offrir un programme d'aide aux employées et employés du Campus de Shippagan, l'Université de Moncton, campus de Shippagan a conclu une entente avec les Services à la famille de la Péninsule qui permettra à tous ses employées et employés d'obtenir des services d'évaluation, d'orientation, de thérapie et de suivi.

D'après les recherches, environ 10% des employées et employés de tout milieu de travail connaîtront un jour ou l'autre des problèmes d'ordre personnel ou médical qui auront des effets sur leur rendement au travail.

Cette entente permet à tout le personnel de l'Université, bénéficiaires du programme d'assurance invalidité de longue durée, d'obtenir les services susmentionnés. Ces services sont gratuits jusqu'à un maximum de 6 heures par année. L'information divulguée à l'employeur ne portera que sur le nombre d'heures totales utilisées pendant le mois. Aucun détail sur les problèmes ou le genre de progrès ne sera partagé avec l'employeur, même dans le cas où l'employeur réfère une employée ou un employé à l'agence. Le programme d'aide aux employées et employés est un service où la confidentialité est assurée. Il est possible d'obtenir un rendez-vous dans un court délai suivant la date de référence.

QU'EST-CE QU'UN PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE) ?

Le programme d'aide aux employées ou employés, ou PAE, est un service confidentiel d'information, de consultation et de référence pour vous et pour les membres de votre famille. Ce programme est conçu pour vous aider à maîtriser une variété de situations difficiles.

Le PAE vous garantit un accès direct à des professionnels d'expérience qui vous aident à solutionner vos problèmes avant que ceux-ci n'affectent votre santé, votre vie familiale ou votre rendement au travail.

POURQUOI UN PAE ?

À tout moment dans notre vie nous avons à faire face à des problèmes. Habituellement, nous parvenons à les résoudre nous-mêmes. Mais il arrive qu'une difficulté devienne si importante, que nous soyons incapables de la régler. Nous avons alors besoin d'assistance, de conseil ou simplement de quelqu'un qui nous écoute. Les problèmes qui nous préoccupent affectent souvent notre vie, les membres de notre famille, nos amis et notre rendement au travail.

POUR QUELS TYPES DE PROBLÈMES PEUT-ON S'ADRESSER AU PAE ?

Un service d'aide confidentiel est disponible afin de vous aider si vous êtes aux prises avec des difficultés personnelles ou reliées à votre travail telles que :

- stress personnel / professionnel
- difficultés relationnelles
- soins pour personnes âgées ou enfants
- harcèlement
- abus d'alcool / de drogues
- relation parents / enfants
- séparation, divorce, deuil
- équilibre vie familiale / vie professionnelle
- problèmes financiers ou légaux

Ces situations peuvent avoir un impact sur vous et les vôtres.

QUI FOURNIT LES SERVICES ?

Les services sont fournis par les ressources professionnelles des PAE de Services à la famille. Services à la famille fournissent des services confidentiels de « counselling » dans des locaux situés en dehors du milieu de travail, et ce à travers le Canada et les États-Unis. Son personnel se compose de professionnels d'expérience incluant des psychologues et des travailleurs sociaux.

CONFIDENTIALITÉ

Tout employée ou employé faisant appel au programme est assuré d'une totale confidentialité. Tout propos échangé ou tout sujet discuté avec un conseiller est absolument confidentiel. Les conseillers de Services à la famille ne communiquent aucune information sans avoir, au préalable, obtenu votre consentement écrit.

COMMENT AVOIR ACCÈS AU PAE ?

Simplement en communiquant avec Services à la famille. Un conseiller pourra alors vous offrir l'aide immédiatement au téléphone, ou encore vous fixer un rendez-vous. Tous les services fournis par Services à la famille sont payés par votre employeur.

Si une intervention à long terme ou plus spécialisée s'avère nécessaire, le conseiller vous guidera dans le choix d'une ressource d'aide appropriée dans votre communauté. Cette référence pourrait entraîner des frais.

Si vous avez des questions au sujet du programme ou pour prendre rendez-vous, vous pouvez joindre l'agente ou l'agent responsable du PAE. au numéro 506-727-1866 (pour le personnel de Shippagan) ou le 506-546-3305 (pour le personnel de Bathurst).

QUI SONT SERVICES À LA FAMILLE ?

Services à la famille est un réseau national d'organismes à but non lucratif qui offre aux membres des communautés où ils sont implantés une variété de programmes qui tiennent compte des différences culturelles de chaque milieu. En plus des services de « counselling » individuel et familial, nous offrons des services de support spécialisés aux personnes âgées, aux victimes de violence et aux membres de famille en difficulté. Les profits provenant des services de PAE sont réinvestis dans le financement de programmes communautaires.